

CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR L'ACCUEIL EN FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

EXACTETUDES s'engage à assurer un service adapté aux personnes en situation de handicap (PSH), pour qu'elles puissent exercer leur droit à l'égalité des chances, et donc favoriser leur accès à l'emploi, et/ou leur garantir leur employabilité.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap à travers différents dispositifs :

- Un entretien préalable permettant d'examiner les besoins et de déterminer d'un commun accord des actions d'accompagnement adaptées.
- Une veille légale, pédagogique et technique qui sensibilise à l'accueil des publics en situation de handicap.
- Une orientation des personnes en situation de handicap vers des acteurs professionnels du domaine du handicap en fonction de leurs besoins.

Nos engagements :

- Accueillir et écouter les demandes des personnes en situation de handicap, sans discrimination.
- Adapter notre méthodologie d'intervention.
- Sensibiliser toute l'équipe pédagogique, technique et administrative sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Nous vous garantissons un accueil personnalisé, qui prend en compte vos besoins et vos attentes. Nous vérifierons ensemble la compatibilité de votre souhait de formation avec votre handicap et nous vous proposerons des aménagements lorsque cela est possible ou bien une orientation vers un autre prestataire.

La référente Handicap d'EXACTETUDES
Mme Céline PILLOT